

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
23 octobre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 23 octobre 2025 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal.

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Leslie Bellessa, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Violaine Campo et Martin Hutchison.

Membres du personnel : David Jean-Louis (technicien éducation spécialisée), Marguerite Potvin (enseignante), Émilie Renaud-Roy (enseignante), Manon Cloutier (gestionnaire administrative), Léonie Gauthier-Richard (conseillère en orientation), Pascal Planeille (enseignant) et Constance Walton (enseignante).

Élèves : Katia Bazouamon

Représentant(s) de la communauté : Aucun.

Membre du public : Aucun.

Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents : Mohamed Ibrahim (élève) et Clémence Boismenu (élève substitut),

Ordre du jour de la séance

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (10 juin 2025)
4. Parole au public
5. Nouvelles nominations au CÉ 2025-2026
 - 5.1 Parents membres
 - 5.2 Parents substituts
 - 5.3 Membres du personnel
 - 5.4 Membres de la communauté à désigner
6. Élections (président, vice-président, secrétaire) *Adoption*
7. Règles de régie interne *Adoption*

[Signature]
1 NOV. 2025

8. Budget de fonctionnement et de formation du CÉ *Information*
 9. Retour sur l'Assemblée générale annuelle 2025-2026
 10. Déclaration de clientèle du 30 septembre *Information*
 11. Calendrier des séances 2025-2026 *Adoption*
 12. Plan de lutte 2025-2026 *Adoption*
 13. Transfert du fonds 4 vers le fond 9
 14. Journées commémoratives et thématiques 2025-2026 *Approbation*
 15. Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI) 2026-2029 *Information*
 16. Sorties éducatives *Approbation*
 17. Points d'information
 - 17.1. Direction
 - 17.2. Personnel enseignant
 - 17.2.1. Voyages 2026-2027
 - 17.3. Membres de la communauté
 - 17.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
 - 17.5. OPP (s'il y a lieu)
 - 17.6. Projet bibliothèque
 - 17.6.1 État actuel de la campagne de financement
 - 17.6.2 Échéancier de réalisation du projet
 18. Varia
 19. Levée de la séance
-

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

Monsieur Roy déclare la séance ouverte. Il est 18h10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Roy fait la lecture de l'ordre du jour. Il est décidé que le point sur les voyages sera présenté dès le départ, afin que les enseignants qui s'en occupent puissent quitter tout de suite après.

CD *JR*
11 NOV. 2025

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Cathy-Soleil Cyr-Racine que l'ordre du jour soit adopté.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (10 juin 2025)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Leslie Bellessa que le PV de la réunion du 10 juin 2025 soit adopté.

Madame Armandine Siess fait une motion de félicitations à madame Cathy-Soleil Cyr-Racine pour la rédaction des PV et leur qualité. Tous appuient.

17.2.1. Voyage 2026-2027

Mesdames Rondeau et Lalande organisent le voyage à Barcelone cette année, à la relâche 2026 et elles veulent organiser un autre voyage pour une prochaine année scolaire.

Pour le voyage à Barcelone, 30 jeunes y participent pour un coût d'environ 3400\$ chacun.

Elles songent à la Grèce comme destination, même si c'est un peu plus cher que Barcelone. Cette destination est ressortie suite à des discussions en classe avec les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Elles ont plusieurs soumissions de la part d'agences de voyage. Elles pensent à choisir la même compagnie que celle pour Barcelone, car elle répond aux besoins exprimés. Le voyage s'adresse aux élèves de 2^e cycle régulier et PEI. Les trois enseignants qui accompagnent sont aussi au 2^e cycle.

Le coût du voyage en Grèce serait de 3855\$ ou un peu moins, si plus d'élèves souhaitent participer. Les paiements sont répartis sur 13 mois, à raison de 500\$ à chaque fois, aux 2 ou aux 3 mois.

Les activités de financement ont eu un succès mitigé, certains parents préférant payer que de participer. Elles ont le projet d'organiser deux (2) journées sans uniforme de plus durant l'année scolaire et que les élèves qui y participe payent 2\$ chacun. 100% des fonds recueillis iraient au voyage. C'est plus rentable que de vendre du café par exemple, car on doit payer la compagnie.

4. Parole au public

Pas de public.

5. Nouvelles nominations au CÉ 2025-2026

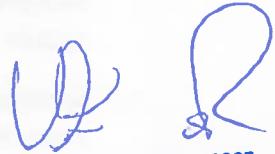
5.1 Parents membres

Leslie Bellessa

Armandine Siess

Virginie Fortin

Martin Hutchison



1 NOV. 2025

Cathy-Soleil Cyr-Racine

Violaine Campo

5.2 Parents substituts

Claudine Roger, substitut

Bernard Bazouamom, substitut

Noé Noviant, substitut

5.3 Membres du personnel

David Jean-Louis, technicien éducation spécialisée

Léonie Gauthier-Richard, conseillère orientation

Pascal Planeille, enseignant

Émilie Renaud-Roy, enseignante

Constance Walton, enseignante

Marguerite Potvin, enseignante

Manon Cloutier, gestionnaire administrative

Amélie-Shouka Gadbois-Blanchette, enseignante substitut

Caroline Beliveau, enseignante substitut

5.4 Membres de la communauté à désigner

Joelle Dalpé (Plein Milieu) et Clément Blondeau (CODEM) ont signifié leur intérêt à siéger sur le CE.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par monsieur Martin Hutchison que Joelle Dalpé (Plein Milieu) et Clément Blondeau (CODEM) soient désignés comme membres de la communauté sur le CÉ pour l'année scolaire 2025-2026.

6. Élections (président, vice-président, secrétaire) Adoption

Président : Armandine Siess propose Virginie Fortin à la présidence. Violaine Campo appuie. Virginie Fortin accepte.

Vice-président : Virginie Fortin propose Armandine Siess à la vice-présidence. Violaine Campo appuie. Armandine Siess accepte.

Secrétaire : Armandine Siess propose Cathy-Soleil Cyr-Racine au secrétariat. Virginie Fortin appuie. Cathy-Soleil Cyr-Racine accepte.

1 NOV. 2025

IL EST PROPOSÉ PAR madame Violaine Campo et appuyé par monsieur Martin Hutchison que les nominations soient entérinées, telle que proposées.

7. Règles de régie interne Adoption

Monsieur Roy dépose la régie interne.

Il souhaite simplement s'assurer que les nouveaux membres du CE le consulte et s'ils ont des questions, qu'ils lui posent.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Leslie Bellessa que la régie interne soit adoptée, telle que déposée.

8. Budget de fonctionnement et de formation du CÉ *Information*

400\$ budget de fonctionnement : Monsieur Roy propose de l'utiliser pour les légers gouters lors des CE. Tous les membres sont d'accord.

400\$ budget de formation : Le CE avait décidé de donner ce montant à la friperie l'an dernier. Madame Virginie Fortin propose de voir comment les choses se déroulent dans l'année et de prendre une décision dans quelques mois à ce sujet.

9. Retour sur l'Assemblée générale annuelle 2025-2026

Une trentaine de parents étaient présents cette année. Beaucoup de mise en candidatures pour les postes en élection.

On souligne l'intervention d'une mère du mouvement *Unis pour l'école* pour le réinvestissement en éducation. Madame Marguerite Potvin souligne que leur syndicat appuie le mouvement et qu'ils ont participer à quelques manifestations. Il y a aussi des macarons portés par le personnel en appui au mouvement.

10. Déclaration de clientèle du 30 septembre *Information*

1244 élèves déclarés, légère baisse de 47 élèves cette année (1291 l'an passé).

3 groupes d'accueil de moins cette année (de 10 à 13).

11. Calendrier des séances 2025-2026 *Adoption*

Une rencontre par mois, en alternant les jours de la semaine :

Mardi 11 novembre 2025

Jeudi 11 décembre 2025

Mardi 13 janvier 2026

CL
SL
11 NOV. 2025

Jeudi 5 février 2026

Mardi 10 mars 2026

Jeudi 9 avril 2026

Mardi 5 mai 2026

Jeudi 4 juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR madame Violaine Campo et appuyé par monsieur Pascal Planeille que le calendrier des rencontres soit adopté, tel que décidé.

12. Plan de lutte 2025-2026 Adoption

Voir la Fiche thématique envoyée par monsieur Roy, avec les documents pour le présent CE. Le ministère demande de la déposer obligatoirement au conseil d'établissement.

Monsieur Roy présente le *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* de l'école et il en fait la lecture. Ce plan découle du QSDE qui a été fait il y a 2 ans et qui a donné le pouls de l'école en cette matière.

Madame Léonie Gauthier-Richard demande si c'est le psychoéducateur qui reçoit les fiches? Monsieur Roy répond que oui, mais qu'aucune fiche ne sera refusée si elle est remise à un autre intervenant de l'école.

Madame Violaine Campo demande quels ont été les résultats de ce plan? Monsieur Roy mentionne que cela répond aux besoins. Un bilan sera fait à terme. Un comité fait la vigie à l'école et propose des améliorations.

Madame Émilie Renaud-Roy souligne la présence de Plein Milieu dans l'école qui contribuer à traiter les plaintes.

Madame Virginie Fortin demande si ces intervenants et aussi le comité des élèves sont consultés lors du bilan de fin d'année? Monsieur Roy dit que ça pourrait être souligné aux membres du comité.

Madame Armandine Siess demande si des efforts ont été faits pour améliorer la communication entre le personnel enseignant et les intervenants et aussi sur le sentiment d'appartenance à l'école. Elle propose de travailler sur le lien avec le quartier et la communauté.

Monsieur Roy mentionne qu'il n'y a pas de conflit entre les intervenants et les enseignants à ce sujet. Madame Armandine Siess fait mention du CE extraordinaire de l'année dernière. Monsieur Roy répond qu'au quotidien, on s'ajuste, on se rencontre souvent pour savoir quels sont les enjeux. Plein Milieu y participe, via les tables multi, et on discute de cas d'élèves et comment on fait circuler l'information.

Martin
Monsieur Stéphane Hutchison mentionne que certaines écoles affichent les visages des intervenants dans les lieux de fréquentations des élèves (ex. cafétéria). Monsieur David Jean-Louis mentionne qu'ils ont fait des affiches dans les classes d'accueil, avec leurs titres, ce qu'ils font et leurs coordonnées. Monsieur Pascal Planeille appuie l'idée des photos, car il y a beaucoup de

11 NOV. 2025

mouvements de personnel. S'ils sont affichés dans l'école, cela serait bon pour tous, autant pour les élèves que le personnel.

Madame Armandine Siess mentionne que Cathy-Soleil Cyr-Racine est intervenue sur un groupe de parents sur Facebook, car il y était question d'une bagarre entre des élèves de Jeanne Mance. Elle demande une présence plus grande de l'école sur les différents groupes.

Madame Émilie Renaud-Roy parle de l'Instagram de l'école qui met de l'avant les bons coups de l'école. On peut le partager. Elle souhaite qu'on mette de l'avant davantage l'offre d'activités parascolaires. Cela occupe les élèves sur l'heure du midi et après l'école.

Madame Armandine Siess dit qu'on devrait diffuser ces informations dans le bulletin des parents.

Monsieur Pascal Planeille dit que ça fait des années qu'il n'a jamais vu l'école aussi tranquille. Les médias adorent l'école pour les mauvais coups. Il voudrait voir un reportage sur ce que Jeanne Mance était et ce qu'elle est devenue. Ça reluit un peu selon lui, mais pas assez.

Madame Leslie Bellessa mentionne que c'est difficile de lutter contre la mauvaise publicité de l'école. Il faut diffuser ce qu'on fait. Le PEI doit aussi faire du bénévolat dans le quartier et ça peut donner une image positive. Monsieur David Jean-Louis parle du comité environnement ou les jeunes circulent dans le quartier ou de différents projets des jeunes de l'accueil qui vont rencontrer des ainés par exemple. Madame Émilie Renaud-Roy parle d'habiter le terrain de l'école de façon positive, comme avec l'enseignement à l'extérieur ou des activités éducatives. Ça démontre aussi que les jeunes ont de saines habitudes.

Événement du 3 octobre 2025 : Monsieur Roy parle d'un citoyen qui a fait une tentative de suicide, il aurait eu des couteaux en sa possession. Il y a aussi eu une échauffourée entre des élèves de secondaire 1 et 2 en même temps. Intervention policière auprès de la personne suicidaire.

Monsieur Roy mentionne qu'il ne peut pas agir comme modérateur sur les sites. C'est le service des communications du CSSDM qui peut s'en occuper. Quand ce genre d'événement arrive, on rédige une lettre aux parents quand ça en vaut la peine.

La vidéo a été visionnée par l'ensemble des membres du CÉ.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Planeille et appuyé par monsieur Stéphane Hutchison que *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école 2025-2026* soit adopté, tel que présenté.

13. Transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Il y a différents projets à l'école et les couts sont imputés au fond 9.

Les revenus-subventions sont déposés aux fond 4. Il faut donc transférer les fonds pour couvrir les dépenses encourus.

40134\$:

14866\$: projet basket

7110\$: robotique

12066\$: projet Viréo (agriculture hydroponique)

4985\$: instruments de musique



1 NOV. 2025

337\$: chasse et pêche (celui qui s'en occupe a demandé à réduire ses activités et personne n'a levé la main pour reprendre l'activité)

665\$: CODEM

105\$: Croque-santé métro

**** Voir les résolutions écrites par M. Roy.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin appuyé par madame Violaine Campo que le transfert du fonds 4 vers le fonds 9 soit approuvé, tel que présenté.

14. Journées commémoratives et thématiques 2025-2026 *Approbation*

En lien avec le Code de vie de l'école. Celui-ci a été adopté en CE et on a commis un oubli.

Lors des journées thématiques, les élèves sont libres de porter les vêtements civils ou les vêtements en fonction du thème.

Ce qu'on aurait dû lire : Lors de ces trois (3) journées, les élèves doivent porter l'uniforme ou les vêtements liés à la cause, car c'est une implication sociale. Cela a pour but de susciter la participation des élèves.

30 septembre 2025 : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

20 mars 2026 : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination (habit traditionnel)

14 mai 2026 : Journée de lutte contre la transphobie et l'homophobie

Monsieur Stéphane Hutchison demande si cela ne créera pas une dichotomie entre les élèves qui participent et ceux qui ne le font pas pour la journée du 20 mars 2026. Madame Émilie Renaud-Roy dit que ça crée une fierté chez les élèves qui portent un vêtement traditionnel. Ça leur permet de se démarquer.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Violaine Campo que le code de vie soit amendé pour ces 3 journées thématiques, tel que proposé.

15. Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI) 2026-2029 *Information*

Monsieur Roy nous présente le PTRDI 2026-2029 Il nous rappelle que nous devons compléter le formulaire de consultation en ligne.

Madame Virginie Fortin mentionne qu'elle a un malaise avec la capacité d'élèves prévue dans le PTDRI.

Madame Renaud-Roy demande si la présence d'un autre école le soir peut faire en sorte que tout le matériel à la disposition dans les classes et l'aménagement des classes soit caché ou défaire le soir quand les enseignants de Jeanne Mance quittent. Monsieur Roy dit que oui.

Le CE a un malaise à ce qu'il y ait des adultes (Centre Lartigue) et des mineurs (jusqu'à 150 en activités parascolaires en soirée) en même temps le soir à l'école.

Le CE prend la décision de demander les modifications suivantes à l'acte d'établissement :

- 1) Le CE a un malaise à ce qu'il y ait des adultes (Centre Lartigue) et des mineurs (jusqu'à 150 en activités parascolaires) en même temps le soir à l'école (cohabitation non-souhaitable).
- 2) Le CE voit une difficulté à sécuriser tout le mobilier, le matériel pédagogique et technologiques des enseignants appelés à partager leurs locaux le soir.

Le CE identifie des corrections à apporter :

Les installations vétustes ne permettent pas d'augmenter le nombre d'élèves jusqu'à 2071 élèves (installations sanitaires inadéquates et en nombre insuffisant, en plus du nombre de casiers insuffisants et trop vétustes).

Le CE peut poser une question :

Nous demandons de tenir compte des services offerts à l'école et de la composition des classes dans le calcul de la capacité d'accueil.

16. Sorties éducatives Approbation

Monsieur Roy présente les différentes sorties prévues jusqu'à maintenant.

Questionnement sur le voyage communautaire au Costa Rica : Il s'agit d'une initiative que monsieur Martin Anctil devrait venir nous présenter éventuellement.

Le CE constate l'impact de la coupure du CSSDM de 20% dans les situations culturelles : Budget de 20 000\$ pour cette année à l'école, comparativement à 24 000\$ l'an passé. Nous devrons faire moins de sorties.

Il y a un enjeu d'avoir des accompagnateurs lors des sorties. Madame Émilie Renaud-Roy a fait une sortie cette semaine et elle a demandé des parents pour les accompagner. Cela a été une belle expérience.

Madame Émilie Renaud-Roy souhaite qu'on écarte le voyage au Costa Rica lors de l'adoption des sorties.

Madame Armandine Siess demande à ce que le CE soit informé du moment où le budget sera dépassé. Monsieur Roy dit que ce n'est pas parce qu'on atteint le budget qu'on ne fait plus de sorties.

Monsieur Stéphane Hutchison demande si on peut voir quels groupes sort à chaque année. Madame Virginie Fortin mentionne que le CE a demandé l'an passé d'avoir un bilan des sorties qui ont été faites.

Monsieur Pascal Planeille mentionne qu'il est tard, qu'on pourrait voter sur les sorties qui conviennent et revenir sur les voyages au prochain CE.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par monsieur Pascal Planeille que les sorties soient adoptées, tel que proposées, sans le voyage communautaire au Costa Rica.



11 NOV. 2025

17. Points d'information

17.1. Direction – Voir les Nouvelles de l'école

Monsieur Roy et les enseignants souhaitent autoriser des sorties au parc Lafontaine, au parc Baldwin et au parc des compagnons, sans autorisation préalable du CE.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Violaine Campo et appuyé par monsieur Pascal Planeille que les sorties dans les parcs près de l'école soient permises sans approbation préalable du CÉ.

Certaines interventions seront faites dans les salles de toilette du hall.

Travaux dans la bibliothèque.

Dégât d'eau dans le secteur des casiers.

Comité de partenaires : Monsieur Roy a posé sa candidature au comité sur les ressources matérielles de la CSSDM et elle a été retenue. Les photos de nos casiers et de nos salles de bain seront présentées à la ministre pour montrer l'impact des coupures en éducation.

Bravo à M-H Laforest pour l'organisation du cross-country.

Bravo aux élèves pour les cellulaires à l'école.

17.2. Personnel enseignant et non-enseignants

- Un poste d'orthopédagogie gelé (non accessible)
 - Classes de langage (AMPLI) non desservies en ortho + tous les élèves intégrés en classe ordinaire qui présentent un trouble du langage qui n'ont aucun soutien
- Fermeture des classes CPF et la non-ouverture de nouvelles classes (sec. 2, 3 et 4) : En secondaire 2 et 3 suffisamment d'élèves qui correspondaient aux critères. Malgré tout, ils sont envoyés dans les classes ordinaires nombreuses avec peu ou pas de services.
- Restrictions budgétaires en début d'année notamment concernant les sorties et libérations des enseignants qui ont occasionné la nécessité de changer ou annuler de nombreux projets pédagogiques. Le temps consacré à ces nombreux changements est non négligeable.
- Délais déraisonnables de Printys considérant la limitation de photocopies, l'accès à une seule photocopieuse avec une durée de vie limitée sous la menace qu'elle ne sera pas remplacée
- Les nombreuses classes en dépassement. Limite normalement pour les groupes ordinaires 1er cycle 28/29 élèves, 2e cycle 32.
- Chantiers toujours en cours dans l'école (plafond ouvert, gymnases).

16.7. Membres de la communauté

Pas présents.

CA
SO
19 NOV. 2025

7.4 **16.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)**

Madame Violaine Campo nous dit qu'il n'y a rien de nouveau.

7. **16.5. OPP (s'il y a lieu)**

En période de recrutement actuellement.

L'OPP travaille sur 3 grands dossiers : les portes ouvertes le 29 octobre, la friperie et la bibliothèque.

7. **16.6. Projet bibliothèque**

7. **16.6.1 État actuel de la campagne de financement**

Nous avons ramassé environ 30 000\$ et nous recherchons encore 20 000\$.

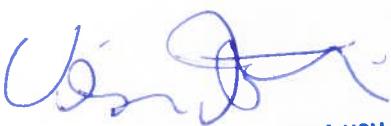
Possible campagne de financement de vente de mini-beignes pour financer le projet.

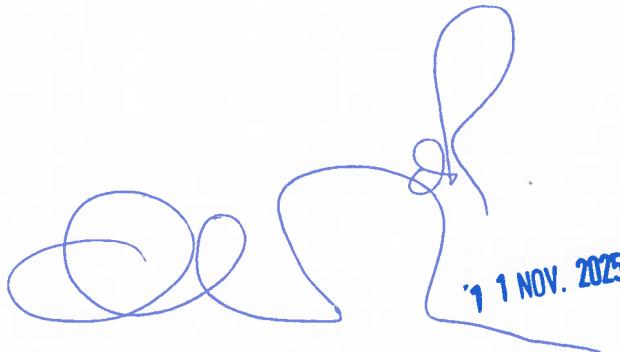
7. **16.6.2 Échéancier de réalisation du projet**

Madame Virginie Fortin demande de quelle façon nous pourrions établir un échéancier avec le CSSDM pour faire avancer le projet. Monsieur Roy dit qu'il faudra s'asseoir afin qu'ils nous donnent un chargé de projet.

8. **17. Levée de la séance**

Il est 21h, la séance est levée.


VIRGINIE FORTIN 11 NOV. 2025
Présidente


OLIVIER ROY
Directeur
11 NOV. 2025

